

RISQUES DE DELESTAGE

COUPURES POSSIBLES D'ÉLECTRICITÉ

De quoi s'agit-il ?

Comme vous le savez, nous pourrions être sporadiquement privés d'énergie électrique pendant cet hiver. C'est ce qu'on appelle le « Plan de Délestage », à l'initiative du Service Public Fédéral en collaboration avec le gestionnaire de réseau.

Ces coupures éventuelles, dues à un défaut de production et d'approvisionnement en suffisance, sont planifiées suivant une hiérarchie précise en tentant de préserver les sites sensibles.

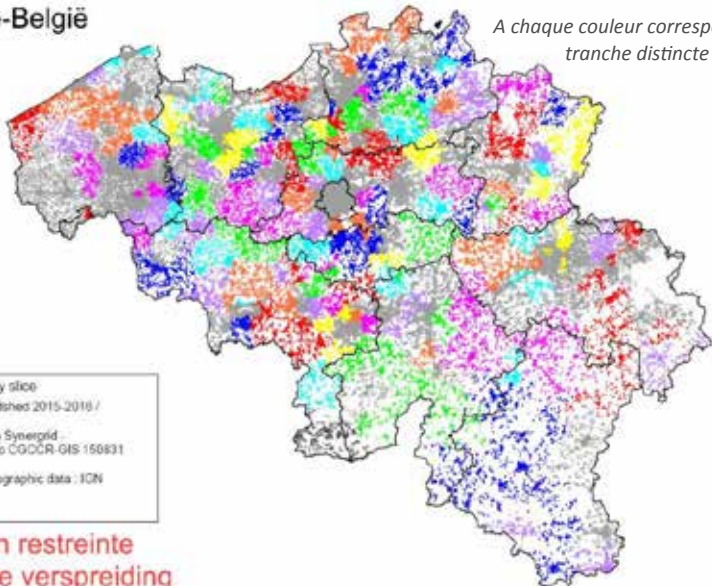
Le territoire a été divisé en « tranches » de 500 Méga Watts chacune et, suivant des statistiques basées sur la consommation des années antérieures, il a été constaté

des « pics » de consommation à des moments récurrents de la journée. Ces « pics » se situent entre 17 heures et 21 heures et peuvent diminuer ou s'accroître en fonction des conditions climatiques favorables ou défavorables.

C'est donc dans cette tranche horaire que nous risquons d'être privés d'électricité. Dès l'éventualité d'une coupure (à « J-7 ») et, via différents médias, nous serons prévenus.

Suivant l'évolution de la consommation (évolution ascendante ou descendante), les informations se préciseront et des précautions seront à prendre.

Belgique-België



Diffusion restreinte
Beperkte verspreiding

En résumé :

- À J-7 (risque), avertissement ;
- À J-1 (risque très probable) ;
- Décision le jour même au minimum à «H-2 » (coupure imminente).

Ces coupures ne dureraient pas plus de 2 à 4 heures.

NB : Une heure pourra être nécessaire pour réactiver peu à peu toutes les cabines d'une même tranche. Les coupures se feront en alternance. Exemple : Si la tranche « 4 » a été coupée le mardi et qu'il est nécessaire de provoquer une nouvelle coupure le jeudi, ce sera au tour de la tranche « 3 ».

Et ainsi de suite.

Conséquences

C'est en période de pénurie que l'on perçoit davantage l'importance d'un bien ou d'un service.

Dans notre société moderne, l'électricité occupe une place prépondérante et les conséquences d'un manque d'énergie seront donc nombreuses :

- Retrait d'argent impossible,
- caisses enregistreuses à l'arrêt,
- stations-services indisponibles,



- brûleurs de chauffage et boilers éteints,
- téléviseurs – PC – Radios ... inopérants,
- Feux de signalisation éteints,
- passages à niveaux fermés,
- aides respiratoires lourdes (à domicile) hors service,
- téléphonie (mobile) limitée dans le temps (lignes GSM à +/- 3 heures),
- chauffage électrique et plaques de cuisson également hors service,
- ascenseurs à l'arrêt, ...

Et, bien entendu, plus d'éclairage domestique.

Précautions

S'il est impossible de pourvoir à l'alimentation électrique du brûleur d'une chaudière à mazout sans investir dans un groupe électrogène, nous pouvons toujours nous prémunir de l'obscurité.

Avoir chez soi une ou deux lampes torches est toujours utile. Tout comme posséder des bougies (avec les précautions d'usage), de simples allumettes (ou briquets), une lampe à pétrole, un éclairage de type « Camping Gaz » (aussi sur batteries rechargeables), ...

Également prévoir une petite radio sur piles pour recevoir des infos qui pourraient s'avérer capitales (*).

De simples précautions auxquelles nous devons réfléchir et qui seront adaptées aux besoins de chacun.

Tentez l'expérience : pendant une heure ou deux, privez-vous en soirée d'électricité.

Vous évalueriez bien vite quels seront vos besoins (réels).

RESTEZ INFORMÉS !



() Il est prévu qu'en cas de black-out, des flashes info seront diffusés par la RTBf via la bande « AM ». Vous pouvez toujours vous brancher sur la fréquence de La Première de la RTBf : 621 kHz en AM.*

Repérez cette fréquence au préalable. Pourquoi la bande « AM » et pas la bande « FM » ? Tout simplement parce que, vu la faible portée de la propagation des ondes de la bande « FM », des réémetteurs régionaux sont nécessaires.

Si le réémetteur le plus proche de chez vous se trouve dans la même tranche de délestage, vous ne capterez rien.

Attention

A chaque annonce d'un risque de délestage, les chaînes de magasins (et en particulier les « bricos »), vous proposeront des groupes électrogènes dont vous n'aurez probablement JAMAIS besoin.



Soyez vigilants face à ces offres dispendieuses. Réfléchissez bien avant d'envisager l'achat d'un tel appareil.

Solidarité

Dans cette situation particulière, c'est certainement l'isolement qui s'avèrera le plus pénible. Surtout en raison d'un manque de moyens de communications « fiables ».

Seul(e), n'hésitez pas à vous manifester auprès de vos voisins. Et vous, « voisins », n'hésitez pas à proposer votre aide à quelqu'un que vous savez en situation délicate. N'oubliez pas qu'il sera pratiquement impossible de faire appel à un médecin ou autres services de secours. Il vous faudra donc vous déplacer en voiture soit vers un médecin de garde soit vers un centre hospitalier.



Dispositions prises dans les communes faisant partie de la Zone de Police du Brabant Wallon Est

Quelle que soit la commune où vous habitez, vous pouvez trouver un accueil et/ou une assistance aux endroits suivants :

- JODOIGNE : Hôtel de police, chaussée de Tirlemont, 6
- JODOIGNE : Service Incendie, rue des Trois Fontaines, 12
- JODOIGNE : Home « Le Clair Séjour », chaussée de Tirlemont, 66
- ORP-JAUCHE : Home « Malevé », place de Maret, 1
- PERWEZ : Dépôt communal, rue de la Doyerie, 1
- HÉLÉCINE : Home « Malevé », place de Maret, 1 à 1350 Orp-Jauche
- **RAMILLIES : Salle communale, rue du Wayaux, 7 (Ramillies-Offus)**

ATTENTION : Il ne s'agit EN AUCUN CAS d'un «réchauffoir» mais bien d'un point de ralliement vers lequel des services de secours peuvent se rendre rapidement dans un cas grave. Des moyens de communications «alternatifs» seront installés afin de pallier au mieux aux défaillances des moyens classiques.

Civisme et bon sens :

Seul, on ne peut pas faire grand'chose. Par contre, chaque petite attention multipliée par tous les membres d'une même population, cela pourrait grandement nous faciliter la vie. De plus, s'il est intéressant d'un point de vue «civique» d'économiser l'énergie, il l'est tout autant d'un point de vue économique. L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. C'est connu.

Quelques petits conseils de bon sens qu'il est parfois bon de (se) rappeler :

- Eteindre la lumière dans une pièce que l'on occupe pas ;
- Ne laisser ouvertes les portes du réfrigérateur ou du congélateur que le temps de prendre ou déposer des denrées ;
- Les chauffages électriques d'appoints sont terriblement énergivores. Dans la mesure du possible, optez plutôt pour un chauffage au pétrole (et bénéficiant d'une énergie indépendante). Ou enfillez un pull ;
- Vous raccompagnez un invité sur le pas de la porte ? N'éternisez pas vos adieux sur le seuil avec la porte d'entrée entrouverte ;
- Le moment est-il bien choisi pour organiser une «raclette-party» ?
- La lessive / le séchage / le repassage ? Surtout pas pendant un de ces fameux «pics» de consommation ;
- Les écrans contemporains sont peu gourmand en énergie. Mais ce n'est pas une raison pour en posséder un, allumé, dans chaque pièce de votre habitation !
- **IL NE SERT STRICTEMENT A RIEN DE TELEPHONER A UN PROCHE POUR SAVOIR S'IL A DU COURANT OU PAS ! Préservez l'autonomie des antennes-relais GSM !**

**Mieux vaut se préparer à un événement qui n'arrivera peut-être pas que l'inverse.
Et de se retrouver démuné.**